

Termes de Références

Appui aux activités de Pêche au site de SWM Congo

(Consultant national) _Code Activité : P2.A8

Contexte et justification

Le projet de gestion durable de la faune sauvage (SWM Congo, UE 2019-2026, phase 1 et phase 2) a pour but d'établir les conditions pour que les communautés du Nord Congo, notamment dans l'unité forestière d'aménagement de Kabo, puissent gérer directement et durablement leurs ressources naturelles. A ce propos, le projet accompagne les communautés des pêcheurs et chasseurs dans le processus de mise en œuvre des groupes de gouvernance. Parmi les différentes formes de regroupement, les communautés ont choisi de se regrouper en association. A partir du 2017, grâce au financement CARPE, deux associations regroupant les pêcheurs de Kabo et Gbabali (en total 100 individus) et Leme et Boundzélé (en totale 56 individus) ont été créés et reconnus légalement (récépissé délivré par la Préfecture de la Sangha) et une minicharte élaborée. Cette minicharte énonce les principes et les règles à suivre au but de promouvoir une pêche responsable et durable, notamment la protection des ressources halieutiques, le respect des réglementations locales, les pratiques durables etc.

Lors des 5 dernières années, le projet SWM a accompagné les deux associations dans une redynamisation des bureaux. Les missions ont été effectuées dans les campements et villages de la zone de Kabo pour sensibiliser les pêcheurs au respect des dispositions de la mini charte. Des réunions de restructurations de ces bureaux ont eu lieu pour remplacer les membres ayant changé de localité.

La prochaine étape sera l'actualisation de la minicharte de pêche et la production d'un plan de gestion de pêche durable et communautaire qui va inclure la minicharte et permettra surtout la mise en place d'une surveillance et suivi communautaires de la ressource halieutique.

Ce processus implique la participation directe des parties prenantes, à savoir le concessionnaire forestier CIB où les villages se trouvent et la Direction Départementale de la pêche. Ensuite, il devra tenir en compte l'alignement avec les objectifs de l'Agence nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.

Pour co-construire cet outil de suivi communautaire, il est ainsi important d'identifier des actions tangibles à mener avec la participation des communautés locales et les autres parties prenantes.

Pour avancer dans ce processus, le programme SWM au Congo recherche un (e) consultant (e) pour une mission de consultance qui vise à appuyer l'équipe de projet dans la préparation d'un plan de gestion de pêche continentale et communautaire dans les zones cibles du projet SWM.

Objectifs

L'objectif de cette consultance est d'appuyer le processus de gestion durable des ressources halieutiques par le biais d'une approche participative et consultative, impliquant les communautés locales et d'autres acteurs clés dans la région ciblée, tout en assurant l'équilibre entre la sécurité alimentaire et la conservation des ressources naturelles.

En terme d'objectif spécifique le consultant.e devra :

- Évaluer la mise en œuvre, la pertinence et l'efficacité du système de gouvernance de pêches actuel et de la minicharte de pêche existante (analyse des forces et faiblesse).
- Fournir une stratégie pour orienter l'équipe de projet sur l'amélioration de cette minicharte et sur la démarche pour le renforcement du système de gouvernance de la pêche durable et communautaire sur une zone d'un peu plus de 50 km (Leme-Bomasaa).
- Appuyer la préparation d'un plan de gestion de pêche durable et communautaire.

Profil

Le.a consultante devra avoir :

- Un master en gestion des ressources naturelles ou halieutiques
- Une expérience avérée en gestion de pêche continentale en Afrique centrale,
- Une bonne maîtrise de la législation congolaise en matière de pêche et aquaculture continentales ;
- Une expérience de terrain et de mise en œuvre et suivi projet de gestion de la pêche continentale ;
- Une bonne connaissance du nord Congo ;
- Une bonne capacité de communication, la rigueur dans le travail et la capacité d'élaboration des plans de gestion simple.
- Expérience en évaluation
- La maîtrise du français, et le Lingala un atout.

Responsabilité

En consultation et coordination avec le coordinateur du projet SWM au Congo, la mission fournira un rapport avec des propositions d'actions concrètes visant à redynamiser la mise charte de pêche et un plan simple de gestion. Cette mission de consultance vise concrètement à :

1. Analyser et réviser la minicharte de pêche existante : Examiner en détail la charte actuelle, sa mise en œuvre et évaluer son efficacité et son adéquation avec les besoins actuels de gestion des ressources naturelles.
2. Identifier les besoins et défis actuels : Rencontrer les parties prenantes pour comprendre les défis actuels liés à la gestion des ressources halieutiques et identifier les lacunes dans la mise en œuvre de la charte existante.
3. Actualiser la minicharte de pêche : Réviser la charte en intégrant de nouveaux principes et règles qui répondent aux besoins et défis identifiés, afin de promouvoir une pêche responsable et durable.
4. Développer un premier draft de plan de gestion de pêche durable : Élaborer un plan complet qui intègre la charte actualisée et inclut des stratégies spécifiques pour la surveillance et le suivi communautaires des ressources halieutiques.
5. Renforcement des capacités : Organiser des sessions de formation pour renforcer les capacités locales en matière de mise en œuvre pratique de la charte et du plan de gestion.
6. Fournir un rapport final détaillé : Compiler toutes les informations, les analyses et les recommandations dans un rapport final, présenté aux parties prenantes pour validation et adoption.

Livrables

Livrables attendus :

- Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre et le système de gouvernance actuel et de la minicharte de pêche existante et recommandations.
- Stratégie pour l'amélioration de la gouvernance locale de la pêche, y compris le renforcement des capacités des associations
- Premier draft du plan de gestion de la pêche durable et communautaire qui inclue le système de suivi et surveillance communautaire de la ressource halieutique.
- Modules et supports de formation adressée à l'équipe de projet sur les bonnes pratiques de pêche

Chronogramme

La consultance est évaluée à environ 50 hommes-jours, avec une grande majorité du temps dans le département de la Sangha sur axe Leme - Bomassa (Kabo). Il est attendu une offre technique (maximum 10 pages), un CV et une offre financière pour postuler à cette offre.

WCS couvrira les dépenses du consultant pour le transport local, l'hébergement et les per diem, aux taux de WCS Congo en vigueur. Veuillez déposer votre offre technique et financière à wcscongobrazza@wcs.org et cc gmavah@wcs.org avant le 25 mai 2024. Veuillez indiquer « Consultant national Pêche SWM Congo » dans l'objet de l'e-mail.

A propos de WCS

La Wildlife Conservation Society est une ONG internationale dont le siège social se trouve au Bronx Zoo, à New York, qui s'emploie à sauver la faune et la flore sauvages et à relever les défis mondiaux dans plus de 50 pays en Afrique, en Asie, en Amérique et dans les océans du monde. Le Programme Afrique est le plus important des programmes de terrain de la CMS, avec environ 1 100 employés répartis dans 12 programmes nationaux répartis dans quatre grandes régions (Afrique centrale, Soudan-Sahel, Afrique orientale et australe, Madagascar et océan Indien occidental).

Notre MISSION est de sauver la faune et la flore sauvages du monde entier par le biais de la science, de l'action de conservation, de l'éducation et de l'incitation des gens à apprécier la nature. Notre VISION est un monde où la faune et la flore prospèrent dans des terres et des mers saines et valorisées par des sociétés qui embrassent et profitent de la diversité et de l'intégrité de la vie sur terre. Notre OBJECTIF est de conserver les plus grands espaces sauvages du monde dans 16 régions prioritaires, qui abritent plus de 50% de la biodiversité mondiale. Nos VALEURS sont le respect, la responsabilité et la transparence, l'innovation, la diversité et l'inclusion, la collaboration et l'intégrité.